

TABLEAU DE MISE EN OEUVRE ET DE SUIVI

| N° de la proposition | Proposition | Acteurs concernés | Calendrier prévisionnel | Support |
|----------------------|---|---|---|---|
| 1 | Conserver le label « PVD » pour les communes en ayant bénéficié et prolonger le co-financement des chefs de projet de deux ans afin d'assurer la concrétisation des projets lancés | État et ses opérateurs |  | PLF et engagements des opérateurs de l'État |
| 2 | À partir de 2028, essaimer et faire fructifier l'esprit « PVD » en lançant une démarche « Territoires de demain » permettant d'accompagner à plus vaste échelle les territoires ruraux volontaires dans la conduite de leurs projets structurants | État et ses opérateurs, services déconcentrés et élus locaux |  | Circulaire et engagements des opérateurs de l'État et des partenaires |
| 3 | À partir d'un diagnostic de territoire partagé, appuyer la démarche « Territoires de demain » par la co-construction, sur la base d'une proposition initiale formulée par les services de l'État, d'une comitologie adaptée aux particularismes et contextes locaux | Services déconcentrés de l'État et ensemble des acteurs et partenaires compétents |  | Circulaire et bonnes pratiques |
| 4 | Apporter une assistance à maîtrise d'ouvrage juridique aux « Territoires de demain » afin que le recours local à l'ingénierie puisse s'appuyer prioritairement sur l'ingénierie publique existante, tout en respectant le code de la commande publique | Entité qui pilotera au niveau national la démarche « Territoires de demain » |  | Guide de bonnes pratiques et appui juridique |
| 5 | Établir à destination des élus « Territoires de demain » un recensement exhaustif de l'ingénierie publique existante sur le territoire | Services déconcentrés de l'État |  | Instruction ministérielle aux préfets et bonnes pratiques |
| 6 | Profiter de la fin du cycle PVD pour une mise en cohérence globale de l'ensemble des dispositifs de contractualisation et de planification locaux | État |  | Outils de contractualisation entre l'État et les collectivités |
| 7 | Renforcer la prise en compte des enjeux d'adaptation au changement climatique, de manière transversale, dans tous les territoires de demain | Élus locaux et chefs de projet |  | Bonnes pratiques |